

Bruxelles, le 2 juin 2016

Communiqué de Presse

Le nombre d'attestations disponibles au terme de la première année de médecine (quotas) pour 2016-2017 est connu.

En ce début de semaine, le CIUM a pris connaissance du nombre d'attestations disponibles au terme de la première année de médecine pour l'année prochaine. Contre toute attente, **ce nombre reste inchangé par rapport à cette année** (UMONS: 67, UNAMUR: 144, UCL: 164, ULg: 166), excepté pour l'ULB qui ne remplira pas ses quotas cette année (115 places disponibles, 96 étudiants engagés au second quadrimestre).

Cette annonce reflète le ralentissement des négociations concernant la durée du lissage négatif. Pour rappel, en janvier 2015, un accord a été trouvé sur l'application d'un lissage négatif, assurant à tous les étudiants en cours de cursus un numéro INAMI. Cet accord impliquait la mise en place d'un concours au terme de la 1ère année en médecine en Fédération W-B (Ministre Marcourt), en échange duquel la Ministre De Block instaurait un lissage négatif sur plusieurs années. Ce système de lissage permettrait de récupérer les numéros INAMI distribués « à l'avance », sur les futurs diplômés en formant chaque année moins de médecins que le nombre prévu initialement. Depuis, la Ministre De Block refuse catégoriquement de finaliser ce dossier sous prétexte qu'elle n'a pas de garanties quant à la survie du concours placé en fin de première année. Comme elle la déjà précisé, elle aurait préféré un concours d'entrée "à la flamande".

L'annonce du maintien des quotas actuels pour l'année prochaine est simplement le signe que nos politiques ne sont pas encore prêtes à implémenter le lissage négatif. Tant que le lissage négatif n'est pas effectif, malgré la présence d'un nombre suffisant de numéros INAMI, **un doute persiste quant à l'avenir des étudiants en médecine et dentisterie.**

Pour le CIUM,

1. Il est **inacceptable de maintenir un tel doute au sein de milliers d'étudiants suite à un désaccord opposant deux idéologies politiques.** Si la Fédération W-B, compétente pour les questions d'enseignement supérieur, a décidé d'adopter un concours au terme de la première année, c'est un choix qui doit être respecté par le Fédéral, et par sa Ministre de la Santé.
2. Même si **le maintien de quotas "aussi élevés" constituent une bonne nouvelle pour les futurs étudiants inscrits en première année,** l'échéance finale, à savoir la réduction drastique des quotas, n'est que retardée d'un an.

Ceci étant, **le retard accumulé dans la finalisation du lissage négatif coïncide avec la récente proposition de la commission de planification** mettant en lumière l'importance d'augmenter les quotas et de mieux les répartir entre le Nord et le Sud du pays. **Cette proposition confirmant de multiples données scientifiques doit encore être acceptée par la Ministre De Block.**

Pour le CIUM, il n'est donc pas exclu que la combinaison entre i) **la probable augmentation des quotas fédéraux** et ii) **l'application tardive du lissage négatif** permette d'amortir la réduction du nombre d'attestations au terme de la première année. *Par exemple, si l'entrée en vigueur du lissage*

négalif induit une réduction des quotas de l'UMONS de 67 à 40, une augmentation parallèle des quotas fédéraux garantirait quelques unités supplémentaires par an (45 au lieu de 40).

Par ce communiqué, nous aimerions rappeler :

1. **Qu'il est capital que la Ministre tienne ses engagements et respecte sa parole.** Sans devoir recourir à une nième instrumentalisation politique de l'avenir des étudiants en médecine et dentisterie, les acteurs autour de la table (Ministre De Block, Ministre Marcourt, et Doyens) doivent finaliser au plus vite l'accord sur la durée du lissage négatif.
2. **Que les étudiants en médecine attendent avec impatience la validation de la Ministre De Block sur la proposition d'augmentation des quotas fédéraux.**
3. **Même si nous ne pourrions pas éviter le lissage négatif à terme, une augmentation des quotas fédéraux permettrait d'atténuer l'effet négatif du lissage négatif sur le nombre d'attestations distribuées au terme de la première année.**

Le CIUM en appelle donc aux responsabilités politiques de chacun. A travers ce dossier, ce n'est pas seulement l'avenir de milliers d'étudiants qui se joue, c'est avant tout l'état de santé de notre système de soins de santé.

Pour le CIUM,
Quentin LAMELYN
Président
Tel. 0471/30.39.35

Giovanni BRIGANTI
Vice-Président
Tel. 0491/25.41.40